

expose le rôle et l'engagement de s'attaquer à la toxicomanie. Les principes de bases de la stratégie suivent de près ceux de la Stratégie antidrogue de l'hémisphère. Ce sont les suivants :

- un équilibre entre la réduction de l'offre et la réduction de la demande;
- on considère que la prévention est l'intervention qui présente le meilleur rapport coût-efficacité;
- une participation multisectorielle faisant intervenir les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les organismes s'occupant des dépendances, ainsi que les organismes sanitaires, sociaux, professionnels et d'application de la loi, les organisations multilatérales, le secteur privé et les groupes communautaires;
- les programmes et politiques sont formulés dans la prise en considération des rapports hommes-femmes, de la culture et de l'âge ou de l'étape dans la vie;
- la participation de groupes cibles à la recherche, à la planification des programmes, au développement et à la mise en oeuvre est fondamentale; la participation intégrale des personnes qui, en dernière analyse, seront les bénéficiaires des programmes, des ressources et des services est essentielle à leur caractère approprié, à leur pertinence et à leur succès;
- les programmes de prévention, de traitement et de réadaptation doivent combler les besoins des toxicomanes, dont un bon nombre utilise plus d'une drogue à la fois;
- les programmes de prévention, de traitement et de réadaptation doivent prendre en compte les déterminants de la santé et s'attaquer aux facteurs sous-jacents liés à la toxicomanie;
- un cadre législatif approprié et global est nécessaire;
- en ce qui concerne la réduction de l'offre, le ciblage des échelles supérieures des organisations criminelles se livrant au commerce national et international des drogues revêt une importance critique et nécessite qu'on mette davantage l'accent sur les enquêtes et la tenue de poursuites judiciaires sur les produits de la criminalité.

Les objectifs de la stratégie sont de réduire la demande de drogues, de réduire la mortalité et la morbidité liées à la drogue, de rehausser l'efficacité et l'accessibilité des informations et des interventions touchant la toxicomanie, restreindre l'offre de drogues illicites et abaisser la rentabilité du trafic des drogues illicites, et réduire le coût de la toxicomanie pour la société canadienne.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie définit un cadre d'ensemble reconnaissant l'importance et l'interdépendance d'un certain nombre d'éléments constitutifs : développement des recherches et des connaissances; diffusion du savoir; programmes de prévention; traitement et réadaptation; législation, exécution et contrôle; coordination nationale; coopération internationale.